



# FILINFO

RÉSORPTION DES CAMPEMENTS ILLICITES ET DES BIDONVILLES

n°33

Le **fil infos « campements illicites / résorption des bidonvilles »** rend compte des actions de la Dihal en matière d'anticipation et d'accompagnement des démantèlements de campements illicites et de résorption des bidonvilles. Il donne plus largement des informations sur l'actualité dans ce domaine. Il est adressé aux correspondants départementaux de la Dihal et à ses partenaires. Pour vous abonner, vous désabonner, ou envoyer vos contributions sur les initiatives menées dans vos territoires, écrivez-nous à l'adresse : [pointcontact.campements@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pointcontact.campements@developpement-durable.gouv.fr)



## A la une

### Une nouvelle impulsion donnée à la résorption des campements illicites et des bidonvilles : publication de l'Instruction du Gouvernement du 25 janvier 2018

Par une instruction du 25 janvier 2018 envoyée aux préfets, le Gouvernement a fixé un nouveau cadre pour l'action des pouvoirs publics sur les campements illicites et les bidonvilles. S'appuyant sur les expériences locales qui ont montré leur efficacité, le Gouvernement a décidé de relancer cette politique en affirmant **les principes d'humanité et de respect des lois de la République et en fixant une exigence d'efficacité, avec l'objectif de réduire durablement le nombre de ces bidonvilles**. Afin d'atteindre cet objectif, il est demandé aux préfets de mettre en œuvre des **stratégies territoriales de résorption des bidonvilles**, en impliquant tous les acteurs concernés à l'échelle de leur territoire. Ces stratégies devront s'appuyer sur des **programmes d'insertion en France dans un cadre contractuel, le rappel du respect des**

**lois de la République et des actions de coopération transnationale avec les pays d'origine des populations**. Comme en témoigne la signature de cette circulaire par huit ministres (Intérieur, Justice, Europe et Affaires étrangères, Cohésion des territoires, Solidarités et Santé, Travail, Education nationale, Égalité entre les femmes et les hommes). L'action devra être globale, c'est-à-dire portant à la fois sur **l'accès aux droits** (hébergement, logement, soins, école, emploi...) mais aussi la protection de l'enfance, les droits des femmes, la lutte contre la délinquance et contre la traite des êtres humains, le respect de l'ordre public et de la régularité du séjour.

Suite page 2

### UN EVENEMENT DE MOBILISATION AUTOUR DE LA NOUVELLE INSTRUCTION

Le 29 mars prochain, la DIHAL organise de 9 à 13h, à l'Assemblée Nationale son 61ème atelier en partenariat avec UNICEF France et avec le soutien de Sandrine Mörch, députée de Haute-Garonne sur le thème "Résorption des bidonvilles : pourquoi agir?". L'objectif est de lancer la mobilisation autour de la nouvelle instruction, en identifiant et en valorisant les raisons et nécessités d'agir en faveur de la résorption des bidonvilles.

Programme et inscription [ici](#)



(suite de la page 1) la **protection de l'enfance, les droits des femmes, la lutte contre la délinquance et contre la traite des êtres humains, le respect de l'ordre public et de la régularité du séjour**. Elle devra également comporter la prévention des réinstallations. Cette action devra enfin nécessairement impliquer les collectivités territoriales concernées, dont l'engagement est indispensable, comme le montrent les exemples de Strasbourg et Toulouse qui ont réduit significativement le nombre de bidonvilles sur leur territoire. Cette nouvelle instruction du Gouvernement est le fruit d'un travail d'élaboration qui a rassemblé des représentants de collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'Etat, d'associations, des opérateurs, des chercheurs et des acteurs de terrain. La DIHAL qui est chargée du suivi de la mise en œuvre de cette circulaire a d'ores et déjà engagé la mobilisation. Elle a réuni les 5, 12 et 13 février, le comité de pilotage interministériel, le groupe national de



Réunions de présentation de la nouvelle instruction avec les partenaires en février 2018

suivi et les correspondants départementaux et va mettre en place en avril une commission nationale de suivi des stratégies territoriales de résorption des bidonvilles.

Lien vers le texte de l'instruction [ici](#)



## Dans les territoires

### Île-de-France : l'Agence régionale de santé mène une campagne de vaccination contre la rougeole dans les campements illégitimes et bidonvilles

Face à l'augmentation du nombre de cas de rougeole en France en 2017 (entre le 1er décembre 2016 et le 30 novembre 2017, la France a déclaré 497 cas, ce qui en fait le 5ème pays européen en nombre de cas déclarés), et dans le prolongement d'une épidémie déjà fortement présente dans plusieurs pays Européens (en particulier en Roumanie, Italie, Allemagne et Grèce), l'Agence régionale de santé d'Île-de-France a décidé de renforcer ses actions d'incitation à la vaccination contre cette maladie dans le courant de l'année 2018. Il s'agit d'une maladie virale très contagieuse - un malade peut transmettre la maladie à 10-15 personnes non immunisées antérieurement, susceptible en outre présenter de complications causées du décès, surtout chez l'enfant. C'est pour ces raisons et pour prévenir les contagions que l'ARS a lancé en janvier une campagne de vaccina-

tion ciblant les populations vivant en bidonvilles, particulièrement exposées à la maladie et à ses complications. Cette action se construit dans une démarche partenariale entre l'ARS, ses délégations départementales, la préfecture d'Île-de-France, les préfectures départementales, les acteurs de terrains et la Croix-Rouge Française, opérateur de terrain. Cette campagne fera l'objet d'un bilan quantitatif et qualitatif régulier, et d'une évaluation plus approfondie à distance de la campagne. Pour la réussite de l'opération, il est essentiel que les intervenants de terrain qui agissent dans les bidonvilles, ainsi que les habitants eux-mêmes, soient relais de cette campagne et se rapprochent, si ce n'est déjà fait, de l'équipe de l'équipe de la Croix-Rouge.

Contact ARS : [bruna.alves@ars.sante.fr](mailto:bruna.alves@ars.sante.fr)

### Fin de la deuxième session de formation linguistique dans le cadre de la POEC en Ile-de-France

Après une première expérimentation menée d'octobre 2016 à janvier 2017, à l'initiative de la DIHAL et d'OPCALIA, la DIHAL et la préfecture de région ont décidé d'amplifier la démarche visant à recourir à la POEC pour les habitants des bidonvilles en lançant une deuxième session de formation fin 2017 avec Uniformation. La formation s'est achevée le 20 décembre 2017 pour les centres AFPA de Stains, Paris et Saint-Ouen l'Aumône et le 23 janvier 2018 pour le centre Astrolabe à Fontenay-sous-Bois. Le bilan chiffré



Réunion de clôture de la formation à Fontenay-sous-Bois

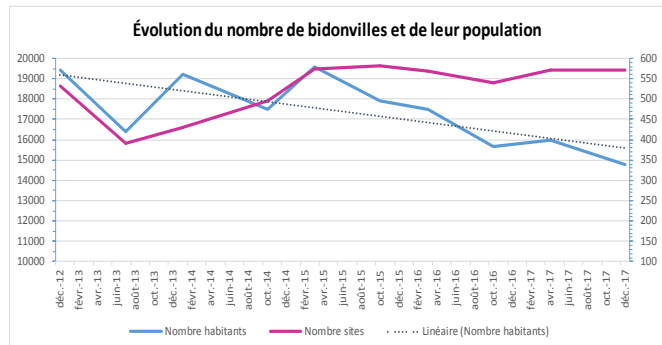
à ce jour est globalement positif, avec **plus de 50% de sorties vers l'emploi: sur 49 personnes inscrites en formation 26 ont trouvé un débouché vers l'emploi, 23 poursuivent activement leur recherche, ou entament une formation linguistique complémentaire**, ce qui prouve leur détermination. Cette initiative a enclenché une dynamique forte en terme de partenariat et crée une véritable opportunité de favoriser l'insertion des personnes qui vivent dans les campements d'Île-de-France.



## Actus Dihal

### Dixième état des lieux national des campements illicites et bidonvilles

La DIHAL publie en février la dixième édition de son état des lieux national des campements illicites et bidonvilles. Les résultats qui ressortent de cette enquête confirment **la baisse tendancielle du nombre personnes vivant dans les campements**. Ainsi, il y a en décembre 2017 **environ 14 800 personnes habitant dans les bidonvilles contre près de 16 000 en avril 2017** et presque 20 000 en mars 2015. Ce chiffre de 14 800 personnes habitant dans les bidonvilles s'inscrit dans la fourchette basse au sein de laquelle il varie depuis 2012, à savoir entre 15 000 et 20 000 personnes. De plus, cette baisse survient dans un contexte d'amélioration constante de l'effort de recensement, qui se concrétise notamment par l'augmentation du nombre de départements déclarant pour la première fois. C'est le cas de l'Ain, du Doubs, de l'Indre-et-Loire, de la Savoie et de la Manche. Le nombre de sites quant à lui reste stable (autour de 570), ce qui marque une évolution de la taille des sites vers des campements de plus petite dimension en moyenne. Est également à noter **la baisse significative du nombre de personnes en campements dans**



**certains départements ayant réussi à mettre en place des politiques volontaristes et partenariales d'accompagnement des personnes dans un objectif de résorption.** Ainsi, en Haute-Garonne, après une diminution de 25% du nombre d'habitants des bidonvilles et squats entre octobre 2016 et avril 2017, le nombre d'habitants a de nouveau diminué de 49% (-300 personnes).

Lien vers le recensement [ici](#)

### Déplacements à Nantes et Grenoble

Le 21 décembre dernier, dans le cadre d'un déplacement à Nantes, Sylvain Mathieu, délégué interministériel à l'hébergement et l'accès au logement a rencontré Johanna Rolland, maire de Nantes et les représentants des 27 communes de Nantes Métropole dans le cadre de la mise en oeuvre de la maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale locale. L'occasion de rappeler les orientations nationales en matière de résorption des bidonvilles et de répondre aux demandes principales qui ont été formulées, concernant notamment les possibilités de sécurisation et de sanitation sur les terrains privés et la possibilité de recourir aux POEC.

### Rencontre avec la Direction générale de la scolarité

Le 12 janvier, la DIHAL a fait un point avec les bureaux école et collège de la Direction générale de la scolarité. Du fait d'une scolarité souvent incomplète et discontinue, la prise en charge des enfants en grande précarité doit être adaptée à leurs besoins spécifiques. Il serait intéressant, dans les académies plus spécialement

La DIHAL s'est également rendue à Grenoble le 23 janvier pour rencontrer l'ensemble des acteurs impliqués dans la conduite de la MOUS pour la résorption des bidonvilles de l'agglomération; Matthieu Tupin, directeur général de la métropole Grenoble-Alpes ainsi que le CCAS de la ville de Grenoble, en charge de cette MOUS, ainsi que l'association intervenant en faveur de l'accompagnement vers l'emploi. Une visite du site du Rondeau a également eu lieu, ainsi qu'une rencontre avec des familles logées dans le diffus.

concernées, d'impulser des formations d'initiative locale à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau école/collège, de façon à accompagner les équipes éducatives (lutte contre les discriminations, parcours d'apprentissage adaptés).

### Participation de la DIHAL à un atelier du réseau Canopé sur "L'école et les bidonvilles"

La Dihal a participé, les 30 et 31 janvier aux journées "L'école et les bidonvilles" organisées par le réseau Canopé, réseau de création et d'accompagnement pédagogiques et le centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (CASNAV) de Lille à destination des professionnels de l'éducation de l'académie. L'Instruction du Gouverne-

ment du 25 janvier 2018 a pu être présentée à cette occasion. Ces journées ont également permis de présenter le dispositif "Passerelles" destiné aux collégiens jamais ou très peu scolarisés antérieurement.

Lien vers le programme des journées [ici](#)



## Europe/International

### Examen périodique universel de la France devant le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU

Le 15 janvier, la France a été auditionnée à Genève dans le cadre de l'Examen périodique universel mené devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, exercice par lequel un pays répond aux observations et recommandations de ses pairs. La délégation française était conduite par l'ambassadeur pour les droits de l'Homme François Croquette. Certaines de ces ques-

tions ont porté sur le sujet des conditions de vie et le respect des droits des Roms, ce qui a permis à l'ambassadeur de mettre en lumière l'action conduite en faveur de l'insertion et l'accès au droit commun des habitants des bidonvilles et des Gens du voyage.

[Lien vers le replay de l'audition ici](#)



## Partenariats/Réseaux

### Rencontre avec l'association ACINA

La DIHAL a rencontré le 26 janvier l'équipe d'ACINA dans le Val d'Oise et visité un site à Cergy. ACINA assure une veille sur l'ensemble des terrains du département qu'elle a cartographié en précisant la date d'installation, le mode d'habitat (squat, cabane, caravane), le nombre d'occupants, les secteurs d'activité des personnes, le nombre de personnes vulnérables. L'association réalise des diagnostics qu'elle prolonge par un accompagnement global (social et vers



l'emploi) pour une trentaine de ménages hébergés en hôtel. Elle tient également une permanence hebdomadaire en partenariat avec le CCAS de Cergy. A ce jour, 55 personnes ont accédé à l'emploi en CDD, CDI, CDI et CDDI et formation et 5 ménages sont logés.

Visite du site de Cergy, Val d'Oise, avec l'association ACINA

### Rencontre avec l'association Reconnect

La Dihal a rencontré le 7 février l'association Reconnect qui a développé une solution de cloud solidaire permettant le stockage et le partage sécurisé des données personnelles des personnes en grande précarité, solution qui paraît adaptée pour les habitants des bidonvilles. Parmi les pistes de travail évoquées, une informa-

tion de la Dihal auprès de ces partenaires pour faire connaître l'application, notamment auprès des opérateurs, l'intégration d'une fiche de présentation dans le vade-mecum de la DIHAL, et le développement d'une traduction de l'interface Reconnect en roumain. [Lien vers le site de Reconnect ici](#)

### Essaimage Romcivic avec l'association les Enfants du Canal

La Dihal a rencontré le 2 février l'équipe des Enfants du Canal en charge de l'essaimage du modèle Romcivic soutenu par « la France s'engage ». La Dihal assurera notamment

le lien avec ses correspondants territoriaux. Il a été proposé aux Enfants du Canal de travailler à la participation des personnes à la politique de résorption des bidonvilles.



## Sans commentaires... et sous toutes réserves Revue des sujets relayés sur internet et dans la presse

Un article sur les refus de scolarisation à Sucy-en-Brie  
[Cliquer ici](#)

Un article de recherche sur la vie après les bidonvilles  
[Cliquer ici](#)

La circulaire du 25 janvier 2018 dans la presse : accélérer la résorption des campements illicites et des bidonvilles  
[Cliquer ici](#)

Un reportage d'Armandine Penna sur France 24  
[Cliquer ici](#)

A Rezé, près de Nantes, le pari de l'insertion des Roms  
[Cliquer ici](#)

Présentation du livre "Amadora, une enfance tzigane" de Dominique Simonnot  
[Cliquer ici](#)

Les formations POEC île-de-France dans la presse  
[Cliquer ici](#)